

UNE RÉGION pour les animaux

Je soussigné/soussignée :,
candidat/candidate tête de liste aux élections régionales de 2021 à la présidence de la région
.....
déclare vouloir soutenir activement au sein du futur conseil régional la mise en œuvre de tout ou partie
des mesures de la charte « Une région pour les animaux ». En tant que candidat/candidate, je veillerai à ce
que le respect des animaux ait toute sa place dans mon programme et ma campagne.

Droit animal

- Attribuer une délégation condition/protection animale à un/une membre du conseil régional, inclure la protection animale dans la politique de la région et prévoir une ligne budgétaire dédiée.
- Assurer la représentation de personnalités et d'organisations de protection animale au sein du CESER et des différentes institutions concernées.
- Mener des actions de sensibilisation à l'éthique animale auprès du grand public, dans les lycées et autres établissements liés à la région, etc.

Élevage et pisciculture

- Adopter en conseil régional un vœu demandant un moratoire et une sortie nationale de l'élevage intensif (élevages privant les animaux terrestres d'accès au plein air, élevages piscicoles, etc.).
- Confier à un/une membre du conseil régional une mission d'état des lieux de la situation des élevages et des abattoirs sur le territoire régional et le rendre public.
- Généraliser les menus végétariens ou végétaliens pour les réceptions officielles de la région.
- Orienter significativement les aides de la région, les fonds FEADER, le PDRR, le SDREA, le SDRAM et tout autre levier pertinent en faveur d'une sortie régionale de l'élevage intensif (élevages privant les animaux terrestres d'accès au plein air, élevages piscicoles, etc.).

Inciter les lycées et administrations à :

- Intégrer le « bien-être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de cantines scolaires et de restauration collective ;
- Exclure de la commande publique l'ensemble des produits animaux issus de l'élevage intensif (viande, œufs et laitages issus d'élevages sans accès des animaux au plein air, poissons d'élevage, etc.) ;
- Exclure de la commande publique l'ensemble des produits provenant ou susceptibles de provenir d'abattages avec « étourdissement » au CO₂ des cochons, suspension des « volailles » conscientes ou d'abattages sans « étourdissement ».

Inciter les lycées et administrations à instaurer dans les cantines scolaires et de la restauration collective :

- Deux journées végétariennes ou végétaliennes hebdomadaires ;
- Une option/alternative quotidienne végétarienne ou végétalienne.
- Développer une offre de formation professionnelle en cuisine végétale.
- Développer une offre de formation professionnelle en agriculture végétale.
- Mener des actions de sensibilisation auprès des restaurateurs et du grand public pour encourager et accompagner un développement significatif de l'offre végétarienne ou végétalienne.

Chasse

- Adopter en conseil régional un vœu demandant une interdiction nationale de :
 - la chasse à courre ;
 - et/ou la vénerie sous terre ;
 - et/ou les chasses dites « traditionnelles » ;
 - et/ou la pêche au vif.
- Ne pas soutenir par des subventions, des aides indirectes ou des communications les organisations de chasse ou de pêche en dehors d'aides exclusivement et explicitement dédiées à des opérations d'entretien des habitats (plantation de haies, nettoyage de berges, etc.). Proposer prioritairement aux organisations de protection de la faune sauvage de réaliser ces opérations.
- Soutenir par des subventions, des aides indirectes et des communications les organisations et structures de protection des animaux sauvages (sanctuaires, refuges, etc.).
- Créer des zones sans chasse et sans pêche dans les réserves et parcs naturels régionaux.

Cirques/Zoo

- Adopter en conseil régional un vœu demandant une interdiction nationale des spectacles d'animaux sauvages.
- Ne pas soutenir par des subventions, des aides indirectes ou des communications les organisations et événements impliquant des spectacles d'animaux sauvages.

Animaux de compagnie

- Financer un partenariat avec l'Ordre régional des vétérinaires pour la mise en place d'un réseau à vocation sociale de « Vétérinaires pour tous ».
- Intégrer la protection animale aux critères d'éligibilité des budgets participatifs de la région.

Corrida

- Adopter en conseil régional un vœu demandant une interdiction nationale des corridas et des « écoles » tauromachiques.
- Ne pas soutenir par des subventions, des aides indirectes ou des communications :
 - les organisations et événements impliquant des corridas ;
 - les « écoles » tauromachiques ;
 - les élevages impliqués dans l'organisation de corridas.

Expérimentation animale

- Inciter les lycées et administrations à tendre vers une commande publique « 100 % produits non testés sur les animaux ».
- Initier des appels à projets visant à remplacer les animaux dans les procédures expérimentales.

Date et signature :

Afin de pouvoir publier votre engagement sur le site Politique & Animaux,
MERCI DE NOUS RETOURNER CE DOCUMENT SIGNÉ À REGIONALES@L214.COM
(vous pouvez l'accompagner d'un complément d'explication).

